

**Motion de MM. Jean-Charles Lathion et Robert Pattaroni: «Pour un système de récupération des déchets organisé et cohérent au service des usagers».**

(renvoyée à la commission de l'aménagement et de l'environnement par le Conseil municipal lors de la séance du 9 octobre 2002)

*PROJET DE MOTION*

Considérant:

- les efforts de la Ville de Genève pour sensibiliser les habitants au problème du tri des déchets et de leur récupération;
- la nécessité de permettre aux citoyens d'éliminer leurs déchets en participant à une récupération organisée et cohérente;
- le fait que les mesures préconisées actuellement sont insuffisantes au regard de celles adoptées par d'autres communes;
- la constatation que la récupération des déchets non organiques est limitée dans la plupart des points de récupération au verre, à l'alu, aux boîtes de conserve et aux piles,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'effectuer une analyse des mesures prises en la matière par d'autres communes (par exemple, Carouge, Meyrin, Plan-les-Ouates, etc.);
- de proposer, sur la base de cette analyse, l'aménagement moderne et l'équipement efficace de points centralisés permettant la récupération la plus complète des déchets: verre, pet, papier, vêtements, piles, alu, boîtes de conserve, fer, huiles (de friture ou végétales), compost, etc.;
- de veiller à ce que cet aménagement et ces équipements correspondent à un concept identifiable de la Ville de Genève.